L’incendie de Notre-Dame déclenché par une étincelle d’engin de chantier ? Questions d’un naïf

écrit par Jean Lafitte | 17 avril 2019

Des informations que j’ai lues, il ressort que l’on suppose que l’incendie a été déclenché par une étincelle d’engin de chantier tombée sur la matière pulvérulente et très inflammable déposée sur les vieux bois de la charpente, du fait de leur altération par le temps. Il y avait en effet des ouvriers d’une entreprise qui travaillaient sur les échafaudages d’un chantier de réhabilitation de la cathédrale.

Entreprise chargée de travaux, donc titulaire d’un marché de travaux conclu avec une administration de l’État chargée du domaine.

Que l’ouvrier ait simplement commis une maladresse, ou ait été manipulé par une organisation musulmane à raison de son appartenance personnelle à l’islam, **c’est l’entreprise qui est responsable des dégâts,** quitte à se retourner contre son ouvrier pour faute professionnelle, voire acte délibéré de malveillance.

Et l’assurance de ce chantier que l’entreprise a dû souscrire, sous contrôle de l’administration, est appelée à réparer le préjudice causé, dans les conditions précisées par le contrat d’assurance.

Pourquoi n’en a-t-on rien dit ? Bien avant l’ouvrier éventuellement responsable, ce sont l’entreprise, son assureur… et l’administration qui devraient être mis sur la sellette.

Et la générosité des citoyens, de France et du monde entier, ne devrait pas être instantanément mobilisée.

Ou alors, tout a changé depuis que je suis à la retraite !